

INSTRUCTIONS DE COURSE

L'HAVRAIS CATA RAID 14-15 SEPTEMBRE 2024 Centre Nautique Paul Vatine Le Havre Grade 5A

1 REGLES

Les régates seront régies par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2021-2024*,
- 1.2 Les règlements fédéraux
- 1.3 Les règles de classe
- 1.4 L'annexe P

2 AVIS AUX CONCURRENTS

- 2.1 Les frais d'inscription sont de **90 € par équipage pour les catas à dérives et 60 € pour les catas sans dérives**
- 2.2 Les avis aux concurrents seront affichés sur le Tableau Officiel situé dans l'entrée du club

3 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 1/2 heure avant le premier signal d'avertissement.

4 SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillon devant le club
- 4.2 Délai entre l'affalé de l'Aperçu ■ ■ ■ à terre et l'envoi du signal d'avertissement : 60 minutes
Ceci modifie Signaux de course.
- 4.3 Les équipements individuels de flottabilité doivent être portés à tout moment sur l'eau conformément à la RCV 40. Ceci modifie le préambule du chapitre 4.

Le casque est obligatoire pour tous les mineurs et fortement recommandé pour les autres.

5 PROGRAMME DES COURSES

	samedi	dimanche
Briefing concurrents	12h	09h00
1 ^{er} signal d'avertissement prévu, courses à suivre	13h	11h00
Proclamation des résultats		15h30

Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé sur le Bateau Comité, cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6 GROUPES - PAVILLONS DE CLASSE

Groupe à l'inscription :	Pavillon	couleur
Catamarans sans dérives (INC, TYKA, SL 15.5, SL 16, Topaz)	CN Paul Vatine	Blanc (logo Paul vatine)
Catamarans à dérives (F18 VIPER NACRA 15 INC)	Europe	Bleu étoiles jaunes

7 **CLASSEMENT** : EN TEMPS COMPENSES CUMULES

8 **ZONE DE COURSE** : Baie du Havre / Antifer / Etretat

9 **PARCOURS**

Les parcours figurent en Annexe des présentes Instructions de Course

D'AUTRES PARCOURS POURRONT ETRE DONNES LORS DES BRIEFINGS

10 **MARQUES**

Marques de départ	
Bouée cylindre grise côté parcours à babord	Comité de Course vedette à tribord Mât du pavillon orange
Marque de dégagement : frite Orange	

Marques de parcours	
Bouée cylindrique rouge	Bouée « spectacle » devant la plage
Bouée cylindriques jaunes	Porte « Antifer et bouée « Etretat »
Marque d'arrivée : bouée bâton jaune à tribord	Comité de course vedette à babord Mât du pavillon bleu

11 **LE DEPART**

Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS.

12 **SYSTEME DE PENALITE**

12.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'**un tour**.

12.2 Un **jury sur l'eau**, identifié par un pavillon "**JURY**", pourra exercer un arbitrage direct des situations observées et exiger d'un concurrent la réalisation de la pénalité d'**un tour** prévue ci-dessus, y compris en l'absence de réclamation. Un tel concurrent sera hélé par son n° de voile ou toute information ne laissant pas de doute sur le bateau concerné. Des pénalités supplémentaires pourront être imposées pour le même incident, en cas de refus d'obtempérer, ou si un avantage acquis du fait de la faute n'est pas compensé par la pénalité effectuée, ou pour tout autre motif. Ce dispositif s'applique de la même façon pour une infraction à la règle 42 propulsion (godille, pumping, rocking, etc...). Ceci remplace l'annexe P. Ce dispositif vient en complément de la possibilité pour les coureurs, le Comité de Course et le Jury, de déposer une réclamation, comme prévu en 13 ci-après.

13 **TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITE**

13.1 Délai pour finir **après le premier** bateau de son groupe de départ : **60 min**

13.2 Le Comité de Course peut à une des marques de parcours envoyer le pavillon O (OSCAR), les concurrents doivent alors rejoindre directement l'arrivée.

14 **RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION**

14.1 Les concurrents qui ont l'intention de **réclamer** doivent **le signaler obligatoirement sur l'eau**, soit au bateau Comité, soit au bateau Jury

14.2 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du club. Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite.

14.3 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau (dans son groupe de départ) ait fini la dernière course du jour ou après que le comité de course ait signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour.

14.4 Des avis seront affichés dans les 10 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont partis ou appelés comme témoins.

14.5 Les avis de réclamations du comité de course ou du jury seront affichés pour informer les bateaux selon la RCV 61.1(b).

- 14.6 [DP] Les infractions aux instructions suivantes ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau (ceci modifie la RCV 60.1(a)) :
- Départ : Bateaux en attente
 - Règles de sécurité
 - Publicité
 - Bateaux accompagnateurs
 - Evacuation des détritrus
 - Communication radio et téléphone
 - Equipement individuel de sécurité
 - Abandon (IC 15.2)
 - Remplacement d'équipement (IC 16)
- 14.7 Une demande de réparation ou de réouverture d'instruction ne doit pas être déposée plus de 30 minutes après que la partie demandant une réouverture a été informée de la décision ce même jour ou pour une demande de réparation pas plus tard que 30 minutes après que la décision a été affichée. Ceci modifie les RCV 66 et 62.2.
- 15 CLASSEMENT**
Nombre de courses à valider pour valider la compétition : **1**
- 16 REGLES DE SECURITE**
La confirmation des inscriptions le samedi au secrétariat du club.
Il y aura un émargement départ et retour pour chaque journée de course et un possible contrôle à terre ou en mer des équipements de sécurité comme définis dans l'avis de course, notamment casque obligatoire pour les mineurs.
- 17 REMPLACEMENT D'EQUIPEMENT**
Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.
- 18 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS**
- 18.1 Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 18.2 La réglementation des conditions d'intervention des entraîneurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.
- 19 EVACUATION DES DETRITUS**
Les bateaux ne doivent pas jeter de détritrus dans l'eau. Les détritrus peuvent être déposés à bord des bateaux officiels.
- 20 DECISION DE COURIR**
La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).
- 21 PRIX** : Des coupes et ou médailles seront remises à la remise des prix.

Arbitres désignés :

Président du comité de course : Antoine Mercier

Président du jury : François Petit

ANNEXE PARCOURS

PARCOURS 1 « LES FALAISES D'ETRETAT » - Environ 32 Milles

- départ baie du Havre
- éventuelle bouée de dégagement
- - laisser à tribord et contourner la cardinale sud « octeville ouest »
- porte « St Jouin Bruneval » : entre bouée cylindrique jaune à bâbord et un bateau pointeur à tribord, devant la plage
- laisser la bouée latérale verte « A23 » à tribord
- bouée « Etretat » à contourner et laisser à bâbord
- laisser la bouée latérale verte « A23 » à bâbord
- arrivée en baie du Havre

PARCOURS 2 « LE HAVRE IMPRESSIONISTES » - Environ 15 Milles

- départ baie du Havre
- éventuelle bouée de dégagement
- - laisser à tribord et contourner la cardinale sud « octeville ouest »
- laisser à bâbord et contourner la bouée cylindrique jaune devant Aquacaux
- laisser à bâbord et contourner la marque spéciale jaune « Dépôt de déblais »
- laisser à bâbord et contourner la cardinale est « Grande Rade Sud »
- arrivée en baie du Havre

PARCOURS 3 « GRANDE RADE DU HAVRE » - Environ 17 Milles

- - départ baie du Havre
- - éventuelle bouée de dégagement
- - laisser à tribord et contourner la cardinale sud « octeville ouest »
- - laisser à bâbord et contourner la bouée cylindrique jaune devant Aquacaux
- - laisser à bâbord et contourner la marque spéciale jaune « Dépôt de déblais »
- - laisser à bâbord et contourner la cardinale Nord « Général Metzinger »
- - laisser à bâbord et contourner la cardinale est « Grande Rade Sud »
- - arrivée en baie du Havre

PARCOURS 4 « PETIT RAID 4 » - Environ 9 Milles

- - départ baie du Havre
- - éventuelle bouée de dégagement
- - laisser à bâbord et contourner la cardinale sud « octeville ouest »
- - laisser à bâbord et contourner la cardinale est « Grande Rade Sud »
- - arrivée en baie du Havre

PARCOURS 5 « PETIT RAID 5 » - Environ 7 Milles

- - départ baie du Havre
- - éventuelle bouée de dégagement
- - laisser à bâbord et contourner la cardinale sud « octeville ouest »
- - arrivée en baie du Havre

PARCOURS 6 « RAID DE L'OTAN » - Environ 11 Milles

- - départ baie du Havre
- - éventuelle bouée de dégagement
- - laisser à bâbord et contourner la bouée cylindrique jaune devant Aquacaux
- - laisser à bâbord et contourner la cardinale sud « octeville ouest »
- - arrivée en baie du Havre